



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### AVIS PUBLIC

#### Règlement numéro V698-2020-00

**Avis public** est donné par le soussigné, greffier de la Ville, de ce qui suit :

Règlement numéro	Titre	Description informative	Adopté le	Approbation des personnes habiles à voter
V698-2020-00	Règlement décrétant une dépense de 8 053 440 \$ et un emprunt de 8 053 440 \$ pour l'exécution des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts, de chaussée, de bordures et de trottoirs sur les rues du Collège, Saint-Sauveur, Lemieux et Saint-André.	L'objet de ce règlement est de procéder à l'exécution des travaux sur les rues du Collège, Saint-Sauveur, Lemieux et Saint-André et d'autoriser un emprunt n'excédant pas la somme de 8 053 440 \$ sur une période de vingt (20) ans.	2020-05-19	2020-06-08

Ledit règlement a été soumis aux personnes habiles à voter et il a été déclaré approuvé à la suite de la procédure d'enregistrement. De plus, il a reçu l'approbation du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 26 juin 2020.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à [ville.saint-remi.qc.ca](http://ville.saint-remi.qc.ca), où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 3 juillet 2020**

**Patrice de Repentigny, notaire**

**Greffier**